



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CNIG**

Conseil national  
de l'information  
géographique

# Pôle coordination avec les territoires

28 mars 2022

# Ordre du jour

- Tour de table
- Présentation de l'organisation du CNIG et du mandat du pôle
- Définition et mise en place du dispositif de coordination avec les Régions
  - Exemple du CRIG Occitanie
  - Propositions et Echanges
- Pour information : Lancement du comité de déploiement de la BAN, lancement d'un groupe sur la révision de la directive INSPIRE
- Recueil des sujets à traiter par le pôle

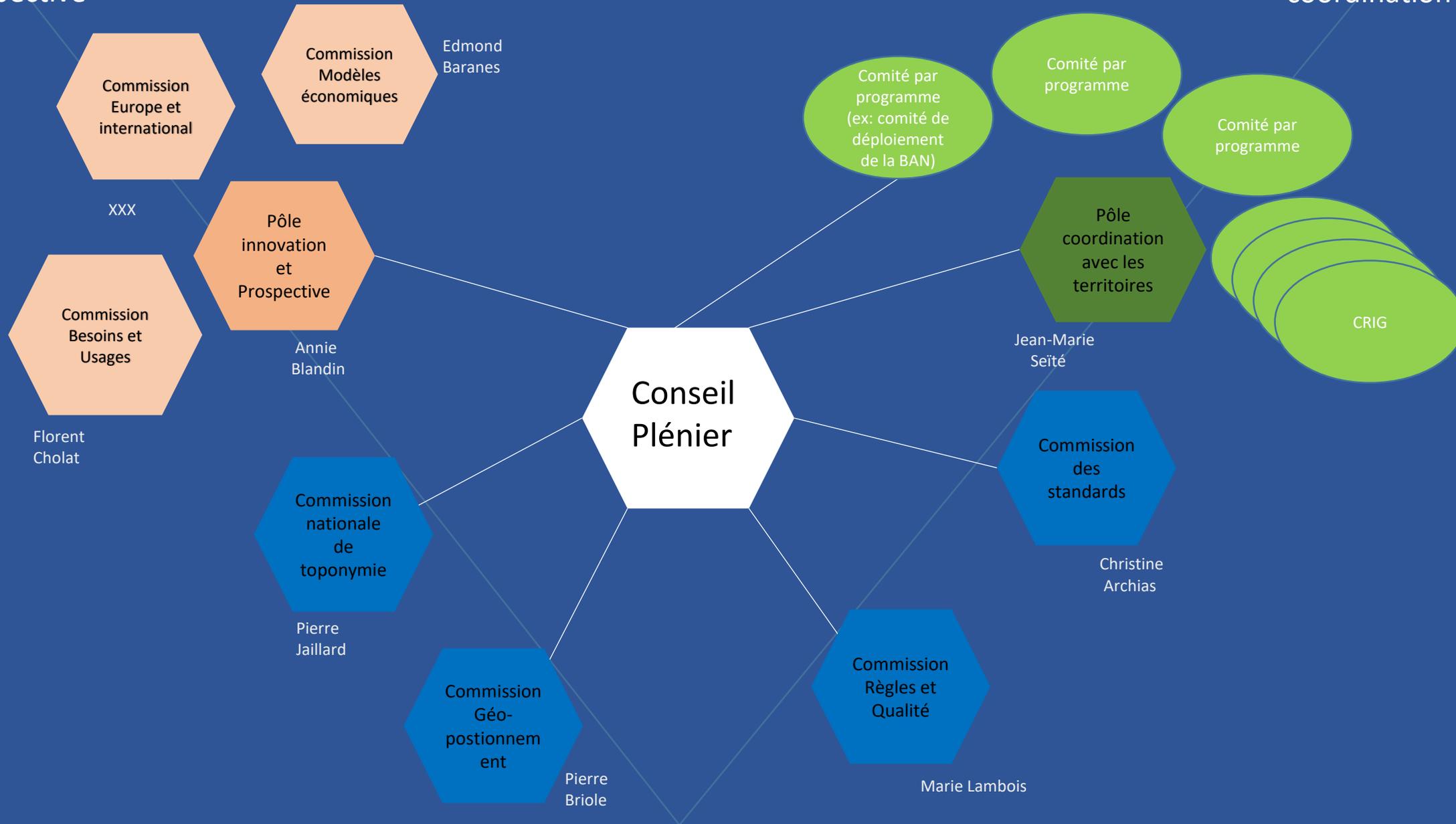
# Présentation de l'organisation du CNIG et du mandat du pôle

# Renforcement du CNIG

- Le champ d'intervention du CNIG : les données géolocalisées
- Renforcer le rôle stratégique du CNIG et son rôle de conseil au gouvernement
- Le CNIG est un facilitateur de l'action collective, il n'a de force que dans la réunion des acteurs qui voudront travailler ensemble.
- Trois grands axes :
  - rôle prospectif pour définir les axes stratégiques et orienter les travaux
  - rôle de coordination des acteurs pour une production de données mutualisées et partagées
  - rôle de regroupement de l'expertise pour produire des avis, standards, recommandations

prospective

coordination



expertise

# Projet de mandat du pôle de coordination avec les territoires

Le pôle de coordination avec les territoires doit assurer la cohérence et la coordination entre les acteurs de l'information géolocalisée en organisant une gouvernance partagée. Cette coordination organisée avec les collectivités territoriales de la manière la plus large possible incluant les entreprises et les associations.

- Les missions du pôle de coordination avec les territoires :
  - Assurer le lien avec les comités régionaux de l'information géographique (CRIG) ou les instances ou plateformes régionales qui en assument les fonctions. Rappel : les régions ont compétence pour organisation la concertation au sein de leur territoire.
  - Centraliser l'information et informer sur l'avancée des programmes d'envergure nationale ou européenne et organiser les concertations nécessaires au déploiement de ces programmes.
  - Elaborer, ou collecter et diffuser des recommandations, guides de bonnes pratiques, techniques, juridiques auprès des acteurs au niveau régional. Organiser des réunions d'échanges et d'information entre les acteurs concernés.

# Projet de mandat du pôle de coordination avec les territoires

- Proposition d'organisation du pôle :
  - Désignation de correspondants du CNIG dans chaque région, chargés de relayer les conclusions du CRIG ou des instances diversifiées (comités de plateforme, CRP IGN,...),
  - Organisation d'une réunion annuelle des correspondants du CNIG pour recueillir les besoins exprimés par les CRIG et organiser la concertation avec les acteurs nationaux,
  - Participation aux comités de déploiement de programmes spécifiques qui requièrent une forte coordination avec les territoires (exemple BAN). Possibilité de créer des comités ad-hoc pour de nouveaux programmes,
- En prenant soin de :
  - Assurer l'articulation avec l'Afigéo sur son action en matière d'animation des plateformes régionales
  - Organiser les actions permettant une bonne représentation des territoires et régions d'outre-mer dans la concertation.

# Proposition d'actions

- Recueil des avis sur le projet de mandat
- Établissement d'un état des lieux des dispositifs de coordination dans les régions (questionnaire)
- Etablissement de la liste des correspondants du CNIG
- Réunion des correspondants du CNIG
- Réunion du pôle de coordination avec les territoires

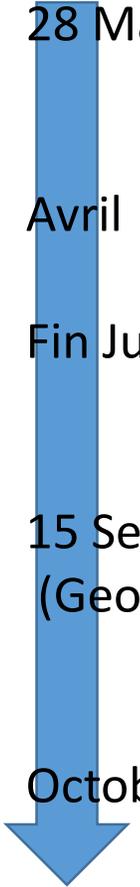
28 Mars

Avril

Fin Juin

15 Septem  
(Geodatac)

Octobre



# Echanges

## sur l'organisation proposée

# Présentation du CRIG Occitanie

(Marie Terrier – Anne Fromage-Mariette)

# Points pour information

- Dispositif de gouvernance de la BAN
- Révision de la directive INSPIRE

# Dispositif de Gouvernance de la BAN

## Adresse lab @ Fabrique des Géocommuns

🕒 **Rencontres publiques** avec les utilisateurs de la BAN pour prioriser les fonctionnalités au regard des moyens disponibles.



+ collectivités



Hôte de GT,  
ateliers, avec les  
équipes

## Comité d'investissement

(avec mission de transfert jusqu'à fin 2022)

🕒 Définit les orientations, les investissements consentis, les priorités d'action et la répartition des rôles des différents acteurs



## Comité de déploiement

@ CNIG

🕒 Lever les freins et les blocages au déploiement du programme BAN/BAL sur 35 000 communes



# focus sur le comité de déploiement

Ce comité a pour objectif d'identifier les leviers pour favoriser le déploiement du programme BAN/BAL sur 35 000 communes. Il est présidé par le CNIG. Il est composé de toutes les entités qui souhaitent le succès rapide du programme BAN/BAL. Il permettra à l'équipe BAN de faire remonter les freins et les blocages techniques, juridiques, administratifs, financiers du déploiement de la BAN/BAL et de trouver ensemble les solutions adéquates, et de faciliter la recherche de moyens. **Le CNIG contribuera notamment à la coordination avec les territoires grâce à son pôle dédié.**

**Membres :** CNIG, IGN, ANCT, DINUM, AMF, INSEE, DGFIP.

**Fonctionnement :** 2 à 3 réunions par an à coordonner avec les adresses Lab et comité d'investissement, peut être saisi en cas de besoin. Première réunion **le 28 mars matin.**



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction interministérielle  
du numérique**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**



**DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES**

# Révision de la directive INSPIRE

Processus de révision engagé par la Commission européenne : groupe de travail européen

- quelles orientations donner à la future directive INSPIRE ?
- en France rapportage recentré sur les données de couverture nationales

le CNIG organise un groupe de concertation avec :

- Principaux producteurs de données de couverture nationale (IGN, SHOM, BRGM, DGFIP, MTE)
  - la Dinum au titre de la politique de la donnée
  - le CNIG : président du pôle de coordination avec les territoires

première réunion le 30 mars

Echanges

sur les sujets à traiter par le pôle de coordination  
avec les territoires



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CNIG**

Conseil national  
de l'information  
géographique

Merci pour votre  
participation